**Compte-Rendu CGT**

**NAO – Salaires 2 février 2023**

Toutes les organisations syndicales ont fait des déclarations en réclamant des budgets d’augmentation générale et individuelle en % et un talon en €, sauf la CGC qui demande uniquement à ce que les salariés soient récompensés à hauteur de leur effort. À noter que cette année les demandes de la CGT, la CFDT et l’UNSA ont fait des demandes assez proches en % et en €.

**Pour la CGT, nous réclamons 10 % d’Augmentation Générale pour tous avec un plancher à 200 € net/mois et un budget d’Augmentation Individuelle de 4 %**

**(et que ceux qui n’ont pas eu d’AI en 2022 en bénéficient en 2023).**

En préambule, la DRH confirme que le carnet de commandes n’a jamais été aussi fourni et qu’un plan d’embauches important est prévu pour 2023. La DRH rappelle aussi qu’elle a été très généreuse en 2022… grâce au conflit !

**Cette année, la Direction Générale propose ENFIN un budget cadre et non cadre identique en %** ! Le conflit 2022 a laissé des traces, la DG a bien compris que cette injustice qui a duré des dizaines d’années ne sera plus supportée par les salariés.

**Cadres :**

**2 %** d’**A**ugmentation **I**ndividuelle **G**énéralisée

**3 %** d’**A**ugmentation **I**ndividuelle

**Pas de talon**

**Employés, techniciens, Agents de maitrise et compagnons :**

**4 %** d’**A**ugmentation **G**énérale avec **un talon à** **100 € brut**

**0,6 %** d’**A**ugmentation **I**ndividuelle

0,4 % de budget pour financer la prime d’ancienneté

**Pour rappel, l’inflation pour 2022 est d’environ 6 %, tous les salariés verraient leur pouvoir d’achat baisser entre 2022 et 2023.**

1200 salariés seraient concernés par le talon de 100 € brut (environ 77 € net/mois). Ce qui veut dire que 1200 salariés Dassault touchent entre 1740 € nets/mois et 1925 € nets/mois. Pour une société riche à milliards on peut largement mieux faire !

Avec ces propositions, 75 % des non-cadres auront une augmentation de 77 € nets pour 2023 et pas d’AI ! Très très loin de compenser l’augmentation du coût de la vie passée et à venir. Sans parler des cadres qui ne toucheront que les 2 % d’AIG, donc pour certains beaucoup moins des 77 € net !

Pour la première fois, la DRH a proposé qu’il n’y ait plus qu’une seule distribution des augmentations individuelles en juillet de chaque année au lieu d’avril, juillet et octobre.

**Les propositions de la Direction sont très loin d’être à la hauteur de l’inflation et des attentes des salariés. Prochaine réunion le 16 février, entre-temps il est évident que la Direction va mesurer la hauteur du mécontentement au travers des actions syndicales qui vous seront proposées. Comme l’année dernière, les discussions autour de la table des négociations ne suffiront pas à convaincre la Direction Générale, comme le disait M. Segalen lors du CSEC de décembre 2022** **:**

**« *Que la fête commence !* »**

Le 2 février 2023